
COMMUNAUTE URBAINE DE STRASBOURG

ROBERT GROSSMANN (UMP)

- 452 609 HAB. -

L'Ecomobilité à Strasbourg

Strasbourg et son agglomération sont réputées pour leur qualité de vie. Pour la maintenir et anticiper les conséquences de l'activité sociale et économique sur le cadre de vie, la Communauté Urbaine de Strasbourg a décidé la mise en œuvre de 80 actions, organisées selon 5 grands thèmes d'intervention :

- la préservation des ressources naturelles
- la maîtrise de la demande en énergie, l'efficacité énergétique et la promotion des énergies renouvelables
- la valorisation du patrimoine paysager et urbain de l'agglomération
- la qualité du cadre de vie dans les projets d'aménagement
- des actions de sensibilisation pour des objectifs partagés

En 2005, l'agglomération a relevé le défi de l'écomobilité, en concertation avec la population.

<p>L'approche globale de développement durable</p>

Clé de voûte d'une nouvelle politique de déplacement, l'écomobilité est aujourd'hui résolument mise en œuvre dans la Communauté Urbaine de Strasbourg. Elle s'appuie sur trois idées fortes :

- Favoriser l'usage raisonné de la voiture et les changements d'habitudes au profit des modes de transports alternatifs, au premier rang desquels figurent le tram et le vélo.
- Préserver l'accessibilité et protéger le cadre de vie.
- Renforcer la sécurité routière et encourager à plus de civisme.

Pour définir cette nouvelle stratégie, l'agglomération et la ville ont fait le choix du dialogue et de l'écoute, avec l'organisation d'un débat public associant la population strasbourgeoise (été 2005). Cette concertation s'est articulée autour des actions suivantes :

- l'organisation de 6 réunions publiques et ateliers thématiques
- la distribution de plus de 40 000 questionnaires, principalement aux automobilistes en entrée de ville et sur les marchés de détails
- l'édition d'un dépliant intitulé « le chemin de l'école autrement »
- l'ouverture de pages dédiées sur le site Internet www.strasbourg.fr
- la publication de plus de 130 articles ou courriers de lecteurs dans la presse quotidienne régionale
- la présentation d'une exposition au Centre administratif et la mise à disposition d'un registre
- l'animation d'un stand durant la Foire exposition et la Semaine européenne de la mobilité

Aux cotés des habitants, une centaine d'acteurs socio-économiques ont été mobilisés, dont l'Association des aveugles et handicapés visuels d'Alsace et de Lorraine, l'ADEMÉ, l'Association pour l'accueil et la réinsertion des personnes handicapées, l'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre, l'Association de prévention de la pollution atmosphérique, l'Association des résidents et amis du Neudorf, l'Association des résidents de l'esplanade, l'Association de surveillance et la pollution atmosphérique, l'Association sportive des aveugles et amblyopes de Strasbourg, l'Association de sauvegarde de l'environnement de la Robertsau, l'Association de défense des piétons, l'Association des hôteliers restaurateurs et débitants du Bas Rhin, l'Association des parents d'élèves Ecole et Vie, l'Association Le Village, l'Association des usagers des

transports urbains Strasbourgeois, Autrement, le Comité d'action deux roues, la Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin, le Centre départemental d'incendie et de secours, la Chambre de consommation d'Alsace, le Conseil de l'Europe, la Compagnie des transports Strasbourgeois, le développement Strasbourg Sud, Euro Info Consommateurs, la Fédération française du bâtiment Bas-Rhin, la Fédération française du bâtiment Alsace, la Fédération nationale des usagers des transports.

Pour sensibiliser le public au développement, la Communauté Urbaine de Strasbourg organise pour la 2^e année consécutive les Coulisses de l'environnement et du développement durable. Mobilisant plus de 7 000 personnes en 2006, l'opération a, cette année, été organisée sur le thème « chaque geste compte : un engagement collectivité-usager ». Un Village de l'Ecomobilité a été créé.

Les acquis effectifs

De nombreuses actions ont été mises en œuvre par la Communauté Urbaine de Strasbourg :

- *Le tram*
 - nouvelles lignes mises en service fin 2007/début 2008 qui permettront à 70 000 voyageurs supplémentaires par jour de se déplacer en tram
- *Le vélo*
 - réseau de pistes cyclables de 460 km en expansion permanente, à raison d'au moins 10km par an (de 2001 à 2010, les pistes cyclables passeront de 400 km à 500 km)
 - multiplication des parcs à vélo
 - achèvement du pôle multimodal Gare TGV qui permettra le stationnement de plus de 1 500 vélos
 - réalisation des premiers abris vélos sécurisés, modulables, accessibles par carte magnétique
 - 5 000 arceaux répartis dans toute l'agglomération
- *Autopartage et covoiturage*
 - 15 stations d'autopartage dans la Communauté urbaine de Strasbourg
 - mise en place d'un partenariat avec les autres collectivités locales et les institutions
- *Plan de Déplacements Entreprise*
 - 56 000 employés concernés, représentant une quinzaine d'entreprises et d'institutions
- *Stationnement*
 - extension des zones payantes avec la création de 2 500 places supplémentaires
 - trois nouvelles zones et trois couleurs pour une mise en cohérence des tarifs sur voirie et en parking publics
 - parkings relais incitant l'usage du tram, au tarif de 2,60 euros par véhicule et billet tram aller-retour pour tous les occupants, 2,90 euros pour le parking Rotonde, gratuit pour les abonnés CTS
 - un renforcement de l'offre en parkings publics, en qualité et quantité
- *Sécurité et civisme*
 - marquage plus visible des 455 places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite
 - formation de plus de 15 000 enfants dans le Centre d'éducation routière de la ville
 - étude d'une nouvelle signalisation des carrefours pour faciliter la cohabitation des piétons, des cyclistes et des voitures sur la voie publique

En plus de ces actions engagées pour l'écomobilité, la Communauté Urbaine de Strasbourg œuvre pour le développement durable dans les domaines suivants :

- *Déchets*

- recyclage de plus de 50 000 tonnes de déchets ménagers permettant d'économiser 18 000 tonnes équivalent pétrole chaque année et 25 000 en 2010 avec le programme en cours
- valorisation énergétique des déchets correspondant à 52 000 tonnes équivalent pétrole
- recyclage des déchets permettant d'économiser deux fois plus d'énergie que l'incinération, sans les inconvénients
- production d'électricité de l'usine d'incinération correspondant à l'équivalent de la consommation électrique de 40 000 habitants pendant un an
- limitation des tonnages incinérés à l'usine d'incinération évitant le rejet de 37 500 tonnes de CO₂
- compostage individuel permettant de réduire d'un quart le poids des déchets ménagers

- *Consommation responsable et exemplarité*

- utilisation du papier recyclé par l'administration de la ville de Strasbourg et de la Communauté Urbaine de Strasbourg, épargnant 4 000 arbres chaque année
- utilisation de bois européen dont l'exploitation est optimisée pour la construction et l'entretien des ponts et passerelles de la CUS (évite l'abattage de cent arbres exotiques tous les trois ans).

Commentaires :